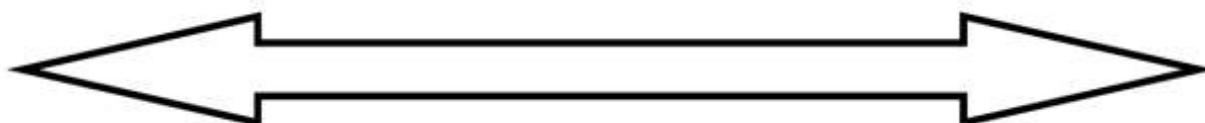
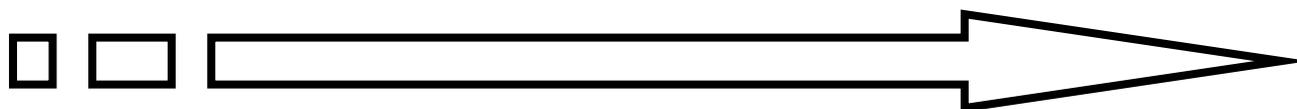


# LE COUVENT DU GESU : FIN D'UNE UTOPIE ?



**CONFÉRENCE DE PRESSE CE JEUDI 19/09 À 10H30**

**À L'ULM, 56 RUE DE LA PRÉVOYANCE À 1000 BRUXELLES**



NOUS SOUHAITONS INTERPELLER PUBLIQUEMENT LES AUTORITÉS POLITIQUES POUR QU'ELLES PRENNENT DES MESURES URGENTES POUR GARANTIR LA SÉCURITÉ DES OCCUPANTS DU GESU, SOIT SUR PLACE, SOIT AILLEURS, MAIS DANS LES DEUX CAS AVEC UN ENCADREMENT ADAPTÉ.

UN BILAN ÉCRIT SERA DISTRIBUÉ À LA CONFÉRENCE DE PRESSE. NOUS FERONS ÉGALEMENT ÉTAT DU RÉSULTAT DE NOS DÉMARCHES DÉJÀ EFFECTUÉES AUPRÈS DU BOURGMESTRE DE SAINT-JOSSE ET DU SECRÉTAIRE D'ÉTAT AU LOGEMENT.

LES AVOCATS (BÉNÉVOLES) DES OCCUPANTS, ME GEORGES-HENRI BEAUTHIER ET ALEXIS DESWÆF, SERONT ÉGALEMENT PRÉSENTS.

**PAS D'EXPULSION SANS RELOGEMENT !**

# OCCUPATION DU GESU

## Résumé de la situation au 6 septembre 2013

---

Notre association souhaite interpeller les autorités politiques afin qu'elles prennent des mesures pour reloger les occupants du Gesu dans un bâtiment salubre avec un encadrement adapté.

En effet, depuis quelques mois, nous constatons que la situation au Gesu se dégrade et nous n'arrivons plus à insuffler une dynamique suffisante pour que les occupants se prennent sérieusement en main au niveau de la sécurité, de l'hygiène et de l'entretien du bâtiment. Nous craignons le pire pour cet hiver, soit un accident pouvant générer des morts et 76 enfants habitent sur place.

### → *Comment en est-on arrivé là ?*

Pour comprendre, il faudrait revenir en arrière, c'est-à-dire au projet initial (mai 2009 place Morichar), le relogement de familles précarisées sans abri et de personnes souhaitant construire une autre forme d'habitat -collectif et solidaire- dans un lieu inoccupé et en bon état.

Très vite nous nous sommes retrouvés face à des difficultés externes (propriétaire, autorités communales, absence d'aide sociale) et internes (respect d'un mode de vie collectif).

### ● *Difficultés externes :*

Les propriétaires des bâtiments occupés se sont révélés très compréhensifs, même si dans le cas de la place Morichar, il y a eu un ordre d'expulsion. Ils admettaient le fait qu'il était inhumain et absurde de laisser des bâtiments vides alors que des familles avec enfants dorment en rue. Avec l'aide du cabinet Doulkeridis, nous avons donc pu aboutir à une avancée importante : la signature d'une convention d'occupation précaire (d'abord avec Mr Delens pour la rue de Stassart, ensuite avec Mr Buysens pour le Gesu), ce qui a permis de stabiliser les occupations et, surtout, la domiciliation des occupants.

Actuellement, la convention doit être prolongée, mais nous craignons que le propriétaire refuse de le faire tant que la situation actuelle n'évolue pas.

Autorités communales : en général aussi, les communes se sont révélées compréhensives et tolérantes, malgré les risques liés à l'insalubrité, les problèmes de voisinage, de propreté. Aujourd'hui, nous pouvons en plus compter sur l'aide du bourgmestre de Saint-Josse pour l'hygiène (camions du Service Propreté de la Commune pour vider les déchets, etc.) mais malheureusement les occupants ne suivent pas les consignes ou ne respectent pas les rendez-vous donnés, hormis une petite fraction d'entre eux qui sont découragés.

Nous regrettons toutefois que la domiciliation soit liée à la signature de la convention, cela pose beaucoup de problèmes à certaines familles et en plus, cela ne serait pas légal, mais nous n'avons pas les moyens d'engager des procédures pour forcer la commune à domicilier les occupants sans convention, sur base par exemple de la liste de la convention existante + les nouveaux admis officiellement, contresignée par les avocats des occupants.

Aide sociale : le statut des occupants leur interdit l'accès légal à toute aide sociale. Tout dépend donc du bon vouloir des CPAS qui, dans certains cas extrêmes, ont accordé un RIS, une carte médicale... Les occupants ne peuvent s'en sortir que s'ils trouvent du travail.

Nous les avons accompagnés dans toutes les démarches administratives et quelques-uns ont pu s'en sortir, à force de chance et de volonté.

Mais il reste que l'absence de revenus est un problème énorme et nous nous trouvons confrontés à une économie souterraine qui engendre régulièrement des violences, des cas d'exploitation à l'intérieur ou à l'extérieur du bâtiment : prostitution, sous-location de chambres ou d'espace pour dormir, vols,...

### ● **Difficultés internes :**

Dès le départ, nous avons demandé à l'AG des occupants de rédiger un mode de vie collectif afin d'assurer que la vie collective s'organise de manière solidaire et non violente, afin que toutes les tâches soient réalisées en commun. Ce document a été traduit en 5 langues correspondant aux principales langues maternelles parlées dans le squat et il a été lu verbalement aux personnes analphabètes. Malheureusement, bcp d'occupants n'ont pas respecté ce MVC et cela a entraîné de multiples difficultés qui sont aujourd'hui arrivées, selon nous, à un point de non retour. Auparavant, la présence sur place d'une fraction importante d'occupants motivés à assumer la gestion du bâtiment et de la vie collective a permis la réussite du projet mais aujourd'hui, les marginaux, artistes, militants... sont tous partis (sauf un !) fatigués et découragés par l'ampleur de la tâche. Trop de sabotages, actes de violence, d'exploitation, de vols, de soumission et de repli sur soi. Trop d'égoïsme, d'individualisme, de non respect des autres et des engagements... entend-on dans leurs témoignages.

Bref, aujourd'hui les occupants actuels sont principalement des familles précarisées, càd en grande majorité sans revenus, ayant subi des traumatismes liés à de la violence ou/et ou de l'exploitation, ou simplement la misère. Et ils n'arrivent pas à se prendre en main de manière autonome ce qui entraîne les problèmes que l'on sait : la porte extérieure ouverte à tout vent, le manque de propreté, les poubelles qui s'accumulent, la dégradation, volontaire ou non du bâtiment, la violence, l'exploitation, etc.

### → **Que faire ?**

Dans le passé nous avons fait appel aux autorités pour obtenir un soutien plus important car nous estimons que ce projet vaut la peine d'être soutenu et qu'il pourrait fonctionner grâce aux remaniements nécessaires dont nous avons pris conscience grâce à notre expérience prolongée de cet encadrement.

Parmi les occupants, il y a des gens de bonne volonté qui ne demandent qu'à s'investir mais sont découragés parce que ce sont toujours les mêmes qui réalisent les tâches les plus ingrates, souvent devant d'autres qui se moquent d'eux ou sabotent le travail fourni.

Dans l'équipe de l'ULM et ULSG, le découragement règne désormais et nous avons limité notre intervention à une aide purement individuelle, aux relations avec le propriétaire et avec la commune pour tenter des actions de nettoyage et prévenir des accidents dus à la dégradation du bâtiment. Nous pensons avoir tout fait pour que les choses se passent au mieux, mais aujourd'hui nous ne pouvons plus continuer avec les moyens actuels. Les critiques de notre travail nous importent moins que le risque d'un accident grave cet hiver, nous le répétons, et nous n'avons plus la force d'affronter la crise qui se déroulera cet hiver, comme les hivers précédents. Nous préférons quitter physiquement le Gesù et limiter notre action à un accompagnement social individuel.

### ● **Des mesures doivent être prises :**

1. Nous estimons que l'occupation doit bénéficier d'un encadrement extérieur professionnel afin que l'entrée et l'intérieur du bâtiment soient contrôlés 24h/24 et que seuls ceux qui sont sur la liste officielle des occupants aient accès au bâtiment. Lorsque le sas d'entrée a été terminé fin 2012 (travaux financés par le propriétaire), il était prévu qu'il soit gardé par des professionnels extérieurs mais, faute de moyens financiers, il a fallu demander aux occupants de prendre en main cette tâche. Cela fut un échec total et aujourd'hui le bâtiment est ouvert et plusieurs personnes (50 ?) sont rentrées de gré ou de force, sans parler des matelas, chambres ou espaces sous-loués à l'heure, au jour, au mois.
2. Pour que le mode de vie collectif puisse être respecté, les occupants doivent pouvoir sanctionner ceux qui ne le respectent pas, et c'est malheureux, mais notre expérience démontre à nouveau que certains peuvent agir très nocivement en toute impunité et ne s'en privent pas. Le système actuel est mauvais : le propriétaire doit aller en justice de paix en cas de non respect des termes de la convention (hygiène, propreté, sécurité, entretien du bâtiment) et il ne le fait pas. Nous avons mis sur pied un système d'avertissement via le comité

de gestion des occupants mais il s'est avéré totalement inefficace dès le moment où les personnes impliquées se sont rendues compte que de toute façon il ne pouvait rien leur arriver.

3. Les occupants doivent avoir accès à des revenus minimum d'insertion, notamment afin de payer les charges qui sont toujours payées par le propriétaire et afin d'éviter les vols et dégradations liées à la pauvreté (revente des éléments en zinc du toit par exemple).
4. Il faut que les gens aient des ressources et un domicile pour avoir la possibilité de s'en sortir (permis de travail) même si ce n'est pas une garantie -difficulté comme pour n'importe qui aujourd'hui de trouver du travail-, au moins ils pourront essayer. Il faut aussi un encadrement avec des moyens sérieux pour les aider à trouver (des ateliers de recherche emploi, pour faire des CV, cours de français/néerlandais, etc.)...
5. Vu l'état actuel du bâtiment, il est essentiel de contrôler si celui-ci pourrait supporter la poursuite d'une occupation sans de nouvelles rénovations.
6. Comment faire pour que les tâches ingrates soient réalisées par tous ? Peut-être pouvons-nous trouver un système de rémunération de ceux qui prennent en charge ces tâches (tout comme le nettoyage des communs est inclus dans les charges de n'importe quel immeuble à appartements, social ou non)? Cette idée n'est pas neuve et émane des occupants eux-mêmes qui estiment que si tous ne s'impliquent pas, ils n'ont pas à travailler gratuitement pour les autres. Mais nous n'avons jamais pu l'appliquer faute de moyens et aussi car nous estimions que les occupants devaient se prendre en charge collectivement.
7. Concernant les charges, le mieux serait que le CPAS prenne une partie du RIS pour payer directement toutes les charges au propriétaire vu l'expérience, également négative, du système de cotisations qui a aussi abouti à un échec puisque tous les occupants ne payaient pas, certains arguant à juste titre qu'il leur était difficile de payer des charges tant qu'ils n'avaient pas de revenus.



Pour les détails et l'historique de cette action, nous vous renvoyons aux rapports d'activités, aux dossiers de presse, aux appels à soutien aux autorités politiques et aux témoignages extérieurs.

Deux films ont été réalisés par des personnes ayant habité sur place. Celui de Dimitri Péetrovitch est un très bon témoignage de la période 2010-2011, lors de laquelle toutes les difficultés évoquées étaient déjà présentes, certes, mais contrôlées grâce à la dynamique très positive (même s'il y avait de nombreux accrochages idéologiques !) insufflée par la présence de personnes s'impliquant à fond dans la philosophie communautaire. Ce film sera projeté le 24 septembre (cf. [gesusquat.be](http://gesusquat.be)).

Celui de Farzad est beaucoup plus sombre car il témoigne du passage entre cette période et la période actuelle, avec le découragement des militants et des artistes qui expliquent les raisons de leur départ et, en partie, de la dégradation de la situation.

Un bon témoignage aussi réside dans le travail de fin d'étude d'architecture à la Cambre de Olivier Dufond, qui a résidé sur place une nuit en 2012 et raconte son aventure avec humour, avec l'interview d'un occupante « historique » (présente depuis la place Morichar) qui évoque les aspects très positifs de la vie en collectivité, tout en soulignant la nouveauté et l'intérêt en terme de mode de logement de ce type d'habitat collectif.

Une analyse plus approfondie d'anthropologie sociale publiée en 2012 par notre administratrice Jocelyne Vouloir, impliquée activement depuis 2010 au Gesù, permet enfin de comprendre les mécanismes de fonctionnement d'un tel groupe, les limites liées aux contingences sociales et politiques, etc.



Enfin, nous tenons à souligner que même si la situation présente est préoccupante, nous ne regrettons pas l'action menée, une véritable aventure et expérience de vie, avec des moments très durs mais aussi très forts et très joyeux.

Même s'il est vrai que les occupants ont une certaine responsabilité dans la dégradation de la situation au Gesù, les premiers responsables, ce sont les politiques qui ont laissé pourrir la situation en refusant toute aide sérieuse, en laissant ces gens dans le dénuement le plus total: pas de revenus, pas de statut, pas d'encadrement adapté, etc. en ne leur donnant aucun espoir d'avenir. Ce qui est primordial en effet, pour les occupants, c'est de pouvoir bénéficier de ressources afin de sortir du cercle vicieux squat / assistanat / dépendance / dons et finalement une absence totale de possibilité de prendre son destin en mains. On nous parle de « la sauvagerie des occupants » (cf. dossier de presse octobre 2012) qui est bien réelle et ne nous plaît pas mais : « A qui la faute » ?

Comment s'imaginer que ces gens qui subissent depuis toujours le racisme, l'exploitation, la misère, les pogroms, le rejet, qui depuis leur naissance ont été conditionnés à vivre au jour le jour, sans aucune perspective, avec la peur au ventre de ce qui va leur arriver le lendemain, aient tout à coup « une attitude morale, rationnelle, responsable, sérieuse... ». Comment demander à un homme de changer si son avenir ne s'annonce pas meilleur que son passé? Si on ne lui donne pas les conditions, les moyens bien concrets (et pas des promesses) de changer, il ne changera pas. Saint Thomas D'Aquin l'écrivait déjà à la reine de Chypre au 13<sup>ème</sup> siècle : « sans un minimum de bien-être, la vie morale est impossible ».

Donc, le monde politique belge les a laissés dans leur « merde » et ils ont dû se débrouiller comme ils ont pu c'est-à-dire comme ils ont pris l'habitude de faire depuis leurs plus tendre enfance : comme des sauvages... On a continué à entretenir leur « sauvagerie » au lieu de la combattre en leur donnant les moyens matériels de s'en extraire et les bonnes consciences nous diront : « On a tout fait pour eux, on leur a offert des dons (aléatoires), la possibilité d'avoir un logement (insalubre) ... et malgré cela ils n'ont fait aucun effort, n'ont pas voulu se civiliser, s'intégrer,... ». On connaît tous ce discours dominant qui permet finalement de brouiller les cartes et de transformer les victimes en coupables. Où est le « sauvage » dans cette affaire ?



→ **Les points négatifs :**

- Trop peu de soutien des instances politiques ;
- Sabotages permanents ;
- Agressions physiques et verbales internes et externes ;
- Non respect du mode de vie collectif ;
- Réel danger d'incendie à cause de la surconsommation d'électricité ;
- Absence de revenus et d'aide sociale pour beaucoup ;
- Pas de carte médicale ;
- Communautarisme ;
- Pas de domiciliation sans convention pour les nouveaux habitants ;
- Pas d'existence légale.

→ **Les points positifs :**

- Soutien totalement gratuit, pour l'établissement et la reconnaissance de la convention, de deux avocats, Mes Alexis Deswaef et Georges-Henri Beauthier ;
- Collaboration, pour les problèmes administratifs liés à l'obtention de papiers, de divers services, tels que le Ciré ;
- Convention avec le propriétaire ;
- Domiciliations et compositions de ménage (mais limitées aux occupants de la première convention) ;
- Intervention financière du propriétaire dans les travaux du GESU ;
- Nombreux dons : alimentation, peintures, produits ménagers, meubles, vêtements ;
- Aide des différentes associations pour les enfants; encadrement par l'ONE et son homologue néerlandophone; collaboration avec SOS enfants et SAJ ;
- Scolarité des enfants, cantines scolaires (inscription) et *progrès étonnants, vu les circonstances de leur travail scolaire, faits par la majorité des enfants dans le domaine scolaire* (Robert de O Casa) ;
- Inscription et suivi des dossiers CPAS ;
- Soins médicaux apportés par Médecins du Monde et la Maison médicale rue Traversière ;
- Aide financière du Centre Social Protestant pour la chaudière et l'électricité ;
- Aide des petits travaux de Guy des Compagnons Dépanneurs, Mario, électricien professionnel qui répare bénévolement l'électricité ;
- Organisation des cours de français ;
- Projet de mise en place de garderie et activités avec les enfants ;
- La bonne volonté de certains occupants ;
- Commune : collaboration avec Service propreté, le cabinet du Bourgmestre, etc. ;
- L'existence du projet depuis mai 2009 malgré le manque de personnel et de moyens et le relogement de plus de 300 personnes au total dans plusieurs immeubles vides (place Morichar, rue Belliard, rue de Stassart).